



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 32 DU SAMEDI 01/04/2023

Réunion du 27 mars 2023

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT

INDISPONIBILITES

- M. MOTTET Maxime : du 14 au 16 avril
- M. DUGELET Tom : du 21 mai au 4 juin
- M. ACAR Eray : les 8 et 15 avril

COURRIERS ADRESSES

- M. ARROUE Enzo : rapport arbitrage M. GAUDARD Laurent
- M. DUGELET Tom : rapport accompagnement M. OULD BOUKHITINE Lyèce

COURRIER RECU

- M. BERAT Tok : certificat médical

IMPORTANT

Echographie cardiaque à fournir pour le **30 juin 2023** pour renouvellement dossier arbitre
Prévoir rendez-vous chez un cardiologue, les délais d'obtention étant très longs et la Ligue ne valide pas la licence sans cet examen.
MM. CARMINOT Sullivan – HAMOUCHE Jessim – MAYET Maxence – MOTTET Maxime – NIEPCE Corentin – PETITBOUT Emilien – WATTIEZ Louis

STAGES ANNUELS

Tous les arbitres sont convoqués, en fonction de leur catégorie, au District de la Loire de Football, 2 rue de l'Artisanat, à St Priest en Jarez, pour le stage annuel : **présence obligatoire**.

- D1 et Assistants : le samedi 13 mai, de 8h à 12h
- D2 : le dimanche 14 mai, de 8h à 12h
- D3 : le samedi 10 juin, de 8h à 12h
- D4 : le dimanche 11 juin, de 8h à 12h
- U18 : le dimanche 30 avril, de 8h à 12h
- U 15 : le samedi 29 avril, de 8h à 12h

En cas d'indisponibilité, fournir un justificatif et appelez M. Victor PEREIRA au 06 16 98 37 18, pour venir sur une date d'un autre groupe.

INFO IMPORTANTE

CONCERNANT DEROULEMENT RENCONTRES EN PERIODE HIVERNALE

Par temps hivernal, Messieurs les arbitres, accompagnateurs et observateurs, vous êtes priés de vous renseigner auprès des clubs de la tenue de la rencontre avant de vous déplacer.
Aviser vos désignateurs en cas de match remis en dernière minute

RAPPEL AUX ARBITRES

- Rapport disciplinaire



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-96

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (Faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C. A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pouvoir jouer la rencontre